

# BAC PRO

INTERVENTIONS SUR LE  
PATRIMOINE BÂTI OPTION  
MAÇONNERIE  
EN APPRENTISSAGE



3 ANS



## SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée de l'Atlantique – 17205 ROYAN  
Tel : 05.46.23.55.00  
Contact : Jean-Louis Gautriaud - DDFPT

## LE MÉTIER

Ce professionnel intervient sur le patrimoine architectural, sur des bâtiments anciens ou historiques d'avant 1945.

L'option maçonnerie forme un technicien apte à réaliser différents ouvrages de maçonnerie tels que des arcs, des voûtes, des coupes ou encore des sols anciens, des planchers en utilisant des matériaux et des techniques de réalisation locales et traditionnelles : pierre de taille, briques (terre cuite, terre crue), pierres sèches, moellons, maçonneries mixtes.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Connaissances des techniques, des matériaux et des systèmes de construction.
- Effectuer des travaux de gros entretien (Maçonnerie, Charpente, Couverture).
- Organiser les postes de travail et la répartition des tâches de l'équipe de chantier.
- Gérer la qualité du chantier.

## INSERTION PROFESSIONNELLE

- Maçon.

## CONDITIONS D'ACCÈS

- Sortie de Seconde, titulaire d'un CAP de la filière Bâtiment (maçon, Menuisier, charpentier, tailleur de Pierre, ...) ou titulaire d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

## CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : périodes de 1 à 3 semaines en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

**Nom du certificateur :** Éducation Nationale

**Code RNCP :** RNCP38745

**Date d'enregistrement de la certification :** 19/03/2024

## POURSUITE D'ÉTUDES

- Brevet de Technicien Supérieur.
- Formation Complémentaire.

## DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

## MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

## TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 8753€	à 100% par les OPCO	à partir de 5300€	à 100% par le CNFPT

\* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

## ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

## INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

- Réussite aux examens : NC
- Taux d'insertion : NC
- Taux de poursuite d'étude : NC
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web [www.cfa-acad-poitiers.fr](http://www.cfa-acad-poitiers.fr)

